



HAL
open science

Licence professionnelle CCIN - Design sonore & image et animation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle CCIN - Design sonore & image et animation. 2011, Université de Poitiers. hceres-02038005

HAL Id: hceres-02038005

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038005>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002470

Dénomination nationale : Techniques et activités de l'image et du son

Spécialité : Communication création et intégration numérique - Image et son

Présentation de la spécialité

La formation est le produit de la fusion de deux licences professionnelles de l'établissement en techniques et activités de l'image et du son. Elle est déclinée en deux parcours : « Son » et « Image ». Elle forme aux métiers liés aux produits audiovisuels et interactifs, et donc aux emplois d'infographiste, de créateur d'animation, de web designer, de réalisateur et de producteur multimédia. Les emplois se situent dans des entreprises audiovisuelles, du multimédia, et dans des services de communication d'entités diverses. La licence prépare également au statut d'indépendant ou d'entrepreneur. Elle est portée par l'institut universitaire de technologie d'Angoulême, en partenariat avec l'association « 16 000 images » et les écoles de l'image d'Angoulême (Campus de l'image).

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	79 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	41 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes à 6 mois de l'établissement	63 % et 65 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

De création récente, Cette formation s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation régionale. Ses objectifs sont clairs et les enseignements sont en adéquation avec les besoins professionnels. Ses partenariats professionnels, noués avec l'association représentative des entreprises de l'image d'Angoulême « 16 000 images », qui fédère quatre-vingts entreprises locales, et avec le Campus de l'image, sont forts. Le contenu de la formation est supervisé par le conseil de perfectionnement, lui-même présidé par le représentant de l'association « 16 000 images ». L'insertion professionnelle est bonne dans le contexte économique actuel, eu égard aux résultats des filières de même type. Le taux de poursuite d'études est cependant en progression. L'organisation de la licence est satisfaisante et le taux de réussite aux examens est excellent. Les objectifs d'accroître la part du public en formation continue et de réorienter l'apprentissage vers les grandes entreprises s'inscrivent dans une démarche volontaire et continue d'adaptation de la formation aux besoins de la professionnalisation.



- Points forts :
 - Les partenariats professionnels.
 - Les volontés d'adaptation et de professionnalisation.
 - Le taux de réussite.

- Point faible :
 - La progression des poursuites d'études.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait de poursuivre dans la voie de l'adaptation de la formation aux besoins du monde professionnel. Dans cette perspective, les objectifs d'une plus large ouverture à la formation continue et d'un développement de l'apprentissage devraient être mis en œuvre, en veillant à ce que les effectifs restent en adéquation avec la capacité d'absorption du marché du travail. On veillera également à analyser en conseil de perfectionnement les raisons des poursuites d'études et de la difficulté d'insertion pour chercher à y remédier, notamment *via* la politique de recrutement des étudiants et par une adaptation continue des contenus de formation aux besoins professionnels.